



« Fête des Jardiniers » (du jardin à la cuisine)

Le 4^{ème} dimanche d'octobre – Saison 10
de 09h à 18h à l'espace culturel

Ville de
Barlin

Objet : Règlement Fête des Jardiniers

★ Préambule :

La Fête des Jardiniers de Barlin est principalement une FÊTE. Ce n'est ni un salon, ni une foire et ni un marché. Elle souhaite fédérer des jardiniers de toutes générations et permettre à toutes et tous de passer une agréable journée grâce aux partages, aux rencontres et à l'union. Tous les participants (animateur, conférencier et exposant) dont le dossier est accepté sont invités et peuvent, selon les années, se voir offrir collation et/ou boisson. Une vente raisonnée et attractive peut-être tolérée pour certains selon la nature pédagogique de leur stand et de leurs droits et compétences reconnus. Une pratique purement commerciale n'a pas lieu d'être lors de cette manifestation. L'organisation de la restauration gastronomique « je cuisine mon jardin » de la Fête des Jardiniers est exclusivement réservée à l'association Jardins du Nord.

★ Article 1 : Présentation

La Fête des Jardiniers de Barlin est une manifestation conviviale qui propose aux visiteurs plusieurs thèmes axés autour du jardinage, de la gastronomie, de l'environnement, de l'enseignement ...
Les Stands et Ateliers sont renouvelés chaque année.
Les exposants n'y sont jamais "doublés" et les Ateliers et Conférences s'adressent à tous les âges.

Du jardin à la cuisine : cette manifestation rassemble plus d'une quarantaine de stands et d'ateliers articulés autour de quatre axes principaux : pédagogique et éducatif (nature / environnement, ateliers / expositions) ; ludique et loisir (parcours et jeux) ; gastronomique (goûts et saveurs) ; solidaire et citoyen (partages, sensibilisation et responsabilisation).

Il s'agira avant tout d'un lieu d'accueil, de convivialité et de partage « où on aimera prendre du temps pour se poser, dialoguer, échanger avec passion... et retrouver le goût des fruits et légumes, des choses naturelles en toute simplicité ».

Dans le cadre de cette journée dédiée à la nature et à la culture, les visiteurs pourront glaner de nombreux conseils auprès des exposants pour cultiver leurs fruits et légumes dans les meilleures conditions, réaliser des plantations de fleurs et d'arbustes en harmonie avec la nature « parce que nos jardins sont des îlots de biodiversité et qu'il n'existe pas de petits gestes ». Ateliers enfants/adultes, Expositions photos, espace animalier, bourse aux plantes, randonnée mycologique, action santé ... peuvent, selon les années et les différents partenariats, être au programme de la journée.

La Fête des jardiniers c'est tous les quatrièmes dimanche du mois d'octobre, de 9h à 18h, à l'espace culturel, zone Actigreen de Barlin. Entrée 2,50 € (gratuit pour les moins de 12 ans - Toise : 1.50 m).

Renseignements :

Mairie : 03 21 63 14 50 (*service communication*)
ou weclawiak.philippe@jardins-du-nord.fr – 06 03 80 55 90

Plan/Carte/accès : 116 Rue des Marolliers - 62620 Barlin (*Coordonnées GPS : 50.453346, 2.609915*)

★ Article 2 : Conditions à remplir

- Renseigner dûment le dossier et joindre obligatoirement un chèque de caution (sous peine de refus).
- Respecter le plan de l'espace d'exposition. Aucune modification n'est tolérée sur place.
- Posséder une assurance en conformité avec notre manifestation.
- Valoriser son stand par une décoration et/ou une mise en scène adaptée.
- Chaque stand, unique, présentera obligatoirement une animation gratuite, pratique et pédagogique (création, jeux, dégustation, démonstration, ...) pour tout public.
- Terminer son installation 1/4 d'heure avant l'ouverture. Démontez son stand après l'horaire de fermeture.
- Toute inscription implique automatiquement une présence obligatoire dès validation et acceptation du dossier. Le chèque de caution sera encaissé pour tout désengagement ultérieur à cette inscription.
- Offrir un lot pour le tirage au sort destiné au public.

★ Article 3 : Pourquoi mon dossier est refusé ?

- La nature de mon activité ne correspond pas au thème et aux valeurs de la Fête.
- Les produits que je présente ne correspondent pas au thème et aux valeurs de la Fête.
- Mon activité et/ou mes produits sont déjà présents. La Fête des Jardiniers ne présente aucun doublon.
- J'ai envoyé mon dossier trop tard et/ou il n'y a plus de place.
- Les responsables ont décidé de renouveler certains pôles avec de nouveaux exposants et de nouvelles activités.
- Mon dossier est incomplet.

★ Article 4 : A savoir

Les chèques de caution sont retournés sous quinzaine avec notre dossier de clôture (bilan, presse, ...). L'association Jardins du Nord se réserve le droit d'encaisser vos arrhes si au moins une des huit dernières conditions de l'article 2 faisait défaut.

[!] Les organisateurs se réservent tous les droits pour modifier le règlement, le fonctionnement, les critères de sélection et l'organisation générale dès que la situation l'exige pour le confort et la sécurité de chacun. Le conseil d'administration se garde le droit d'accepter ou non les demandes d'inscription en rapport aux conditions présentes ci-dessus.

L'occupation et l'animation d'un emplacement à la Fête des Jardiniers de Barlin signifie l'acceptation du présent règlement dans son intégrité. Aucun recours n'est possible.

Le présent règlement a été approuvé par les organisateurs-partenaires le 15 avril 2014 avec effet immédiat.

www.jardins-du-nord.com (Site)

www.barlin.fr

<http://jardins-du-nord.fr> (Forum)

Mairie de Barlin (62620)
BP 33 - rue Ferrer
Tél : 03.21.63.14.50 - Fax : 03.21.02.94.97
contact@barlin.fr

Association Jardins du Nord
3, petit chemin d'Arras - 62620 Ruitz
Weclawiak.philippe@jardins-du-nord.fr
Tél : 06 03 80 55 90

Date : / /

Nom :
(Responsable du stand ou de l'atelier)

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")